



Frontignan, le 17 septembre 2018

Compte rendu du Conseil d'Administration du 10 septembre 2018

Présents : Gérard Chaput, René Casses, Francis Herrera, Josiane Refuveille, Djimi Stouladzé
Invités : Céline Laurens (Présidente du Comité de Quartier des Près St Martin)
Pierre Rivet (contact pris lors de la journée des associations)

Absents excusés : Dominique Coquery, George Forner, Jean-Pierre Lacan, Maurice Lidou, Rober Tant,

Début de la réunion : 18 h 15

Le secrétaire entame la séance pour cette reprise d'activité en douceur, avec des informations et présente les invités qui ont souhaité participer à ce CA de rentrée.

1- Approbation du compte rendu de CA du 9.07.2018

- Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA à cette date, le compte rendu est validé.

2- Formation pollution des sols FNE

Le secrétaire informe que la salle est bien retenue pour le 12 novembre pour cette journée d'information organisée par France Nature Environnement. Maurice Lidou n'étant pas présent, un point sur la préparation sera fait lors du prochain CA.

3- Pollution aux poussières du port de Sète

Le secrétaire indique qu'il a reçu un mail du Président du Comité de Quartier de Méréville (Monsieur Pygère, adhérent de l'association) au sujet de l'empoussièrement provenant du port Vraquier de Sète et en fait part aux membres.

Il rappelle :

- Que cette pollution aux poussières de charbon et autres pulvérulents provenant du port de Sète a des incidences sur les quartiers de La Peyrade/Méréville et que c'est un problème récurrent ;
- Que des rencontres et contacts avaient eu lieu avec cet adhérent et des membres du comité de ce quartier pour leurs proposer d'intervenir, ce qui a été fait en 2017 lors de la réunion annuelle avec la DREAL ;
- Qu'il avait été proposé également de faire des photos des bouches d'aération et des piscines pour attester de cette pollution et que, jusqu'à ce jour, l'association était en attente de ces témoignages pour pouvoir agir.

Après quelques échanges, il est décidé de faire une réponse à Monsieur Pygère pour lui rappeler notre attente et lui proposer à la suite d'intervenir directement auprès du Directeur du port de Sète.

4- Journée des associations

Un point est fait sur cette journée du 2 septembre ; il ressort :

- Que l'emplacement attribué était comme l'an passé pas très bien situé, dans un secteur non approprié ;
- Que les contacts, assez nombreux, démontraient une plus grande sensibilisation à la situation environnementale de la ville de Frontignan et une prise de conscience des risques pour la santé.

Une satisfaction globale se dégage au vue des échanges qui se sont enchaînés tout au long de cette journée, avec en plus quelques adhésions.

5- Emissaire en mer

Suite à une parution sur le journal du Midi Libre sur le sujet, Francis Herrera indique qu'il existe deux associations (entre mer et étang et association des riverains de la plage) qui suivent et interviennent régulièrement sur cette problématique des rejets « expurgés » en mer de la station d'épuration de Sète et qu'il faudra donc à l'avenir, tout en restant vigilant, faire remonter les questions et infos à ces associations.

6- Perturbateurs endocriniens

Le secrétaire signale une matinée d'information et débats (8 h 30/10 h 30) organisée par la Mutualité Française sur les risques sanitaires des perturbateurs endocriniens. Elle a lieu le 2 octobre à St Jean de Védas dans le Hall du Midi Libre rue du mas de grille en présence du Professeur Sultan endocrinologue pédiatrique du CHU de Montpellier, de Michelle Rivasi Députée Européenne (Europe Ecologie les Verts) et Claire Richaud présidente de l'association Génération Cobayes. Ouvert à tous, l'inscription est à faire avant le 28 septembre à pierre-jean.gracia@mutoccitanie.fr
Si disponible, Francis Herrera répondra à cette invitation.

7- Observatoire des odeurs

Un point est fait sur la réunion qui s'est tenue ce matin même dans les bureaux de l'Agglo. Une présentation du bilan « odeurs » pour 2017 a été réalisé par Atmo Occitanie. Les entreprises étaient présentes (sauf Saipol), et quelques « nez » bénévoles également.

À retenir :

- La diminution des nez (déménagement, arrêt de signalement...) pour certain secteur dont celui de Balaruc,
- Sur l'ensemble de l'année 2017, 1 478 heures ont été ressenties comme odorantes, ce qui correspond à un taux de perception moyen de 3,2 %, soit 1 heure sur 31 identifiée comme odorante.
- Le taux de perception moyen 2017 est sensiblement le même qu'en 2016.
- Par quartier, on observe une augmentation du ressenti sur La Peyrade et une diminution sur Sète.
- La Peyrade est toujours le quartier le plus impacté par les mauvaises odeurs en 2017. Les nuisances restent moins fréquentes au centre-ville de Frontignan du fait de son éloignement aux principales industries (*) pouvant émettre des odeurs.

() GDH BP ne fait pas partie de cet observatoire*

- En 2017, la majorité des odeurs a été considérée par les Nez comme gênante avec 68 % des heures odorantes perçues, proche des résultats de 2016.

En revanche, la part des odeurs peu gênante diminue par rapport à 2016, au profit des odeurs très gênantes. Globalement, la gêne ressentie a été plus importante en 2017.

Les odeurs les plus citées par les Nez sont, comme en 2016, celles de :

- « chou pourri » (18 %) : utilisé principalement pour décrire des nuisances attribuées à SCORI ;
- « cuisson de graines » (17 %) : caractéristique des activités de trituration d'oléagineux menées par SAIPOL (*) et très dépendante des régimes de vent ;
- « produits chimiques » (14 %) : ressemblance non spécifique utilisé en complément d'autres registres odorants, et pouvant correspondre à plusieurs sources distinctes.

Le secrétaire indique que le résumé de ce bilan est disponible sur le site de l'association. Le rapport complet est attendu dans le courant du mois et complètera l'information sur ce sujet.

() Rappel ARZF avait portée plainte auprès de la préfecture en juillet 2017 pour une situation de gênes olfactives devenue insupportable pour les habitants de Frontignan La Peyrade.*

8- Rencontre Olivier Laurent

Le président souhaite rencontrer O. Laurent, pour faire un point sur la situation de la dépollution des terrains Exxon Mobil et du secteur photovoltaïque.

Les membres indiquent que pour le moment cela n'a pas d'urgence et que du point de vue informations il vaudrait mieux attendre que l'activité reprenne. Le sujet sera revu au prochain CA.

Concernant le projet photovoltaïque, Gérard Chaput signale l'article paru dans le magazine « Notre agglomération » qui indique la chronologie :

- Études d'impact en 2018,
- Enquête publique en 2019,
- Début des travaux en 2019,
- Mise en service 2020.

9- Station d'épuration

Le secrétaire informe de la tenue d'une porte ouverte de la station d'épuration de Sète le 12 octobre de 9 h à 18 h et invite les membres (et les adhérents) à y aller compte tenu de son impact sur la pollution atmosphérique (odeurs et polluants) qu'elle génère.

10- Greffe des associations

Le secrétaire signale un retour de la déclaration des modifications des statuts faites au greffe des associations suite à l'assemblée générale 2018, l'organisme n'ayant pas acté en 2015 la notification des changements des membres de l'association (sic). Le dossier complet de l'époque été renvoyé comme habituellement avec recommandé avec AR. Affaire à suivre...

11- Interventions invités

Un temps substantiel a été consacré aux discussions avec nos invités. Au sujet de la dépollution des terrains Exon Mobil et de la pollution atmosphérique.

Madame Laurens est intervenue sur les difficultés d'acquérir les informations sur la situation environnementale du quartier des Près St Martin de la part de la municipalité et des organismes en charge de la prévention des risques.

Les comités de quartier étant une entité propre à la commune, pour pouvoir intercéder efficacement, il lui est suggéré de créer une association de quartier.

12- Santé environnement de Frontignan

N'ayant pas pu être abordé, ce sujet sera remis à l'ordre du jour du prochain CA.

La séance est levée à 20 h.30.

Date du Prochain CA : le 8 octobre 2018, même lieu, même heure (18 h 15).

Le secrétaire
F. Herrera